

Zones Non Agricoles Espaces Verts

- Tigre du platane
- Mineuses du marronnier
- Processionnaire du chêne

9 Juin 2011 - Bulletin n°5-2011, page 1

Réseau des observateurs du Bulletin de Santé du Végétal Zones Non Agricoles Auvergne : Services Espaces Verts villes d'Ambert (63), Aurillac (15), Chamalières (63), Clermont Ferrand (63), Cosne d'Allier (03), Gannat (03), Lempdes (63), Mayet de Montagne (03), Orcet (63), Saint Georges es Allier (63), Vertaizon (63), Vichy (03).

Platanes

■ TIGRE DU PLATANE (*Corythuca ciliata*)

OBSERVATIONS

Retard de végétation,...

Les platanes taillés significativement cet hiver ont vu leur départ de végétation retardé (phénomène classique). Cette année ce démarrage a été très pénalisé par la sécheresse.

...Et impact des tigres

Les pousses étaient faibles et souvent fortement attaquées par les tigres (feuilles jaunes parfois perforées et déformées).

Dans les secteurs où les précipitations ont été très faibles cette situation persiste encore.

Dans les secteurs ayant bénéficié de quelques pluies (Chamalières), les platanes retrouvent actuellement une bonne vigueur de pousse atténuant rapidement l'impact visuel des dégâts de tigres.



FREDON Auvergne



FREDON Auvergne

Jeunes pousses attaquées par le tigre du platane

Marronniers

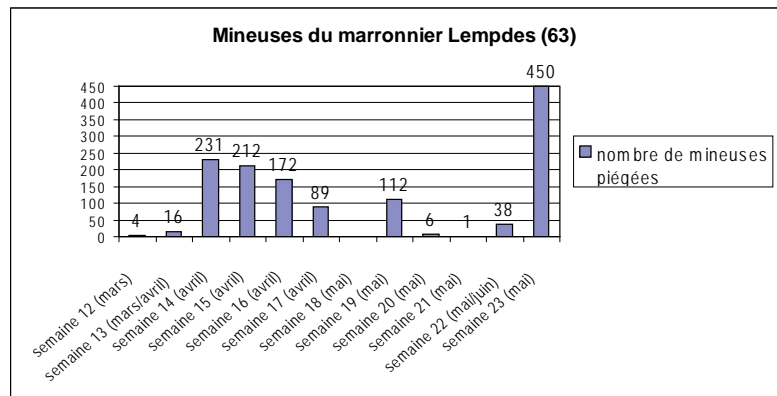
■ Mineuse du Marronnier (*Cameraria ohridella*)

Captures *Cameraria ohridella* par pièges à phéromones

OBSERVATIONS

Accentuation des dégâts en plaine

En plaine sur les sites où les feuilles mortes n'ont pas été ramassées, les attaques sont déjà sévères. Sur la moitié inférieure de la frondaison des arbres de nombreuses feuilles présentent environ 40 à plus 50% de leur surface minée (Vichy, Lempdes). Cette situation laisse présager des dessèchements complets assez précoces en cours d'été. Le phénomène sera accéléré si la sécheresse persiste.



FREDON Auvergne

Dégâts de mineuses du marronnier déjà marqués à l'issu du premier vol

Début du deuxième vol de mineuses en plaine

A Lempdes (dernière semaine de mai) et Vichy (première semaine de juin), de nombreuses chenilles ont débuté leur métamorphose dans les feuilles (mobilité réduite, brunissement, position droite des chenilles puis formation de la chrysalide).

Les premières captures du deuxième vol ont été détectées à Lempdes le 30 mai. Les captures s'intensifient très rapidement.

Faible activité en altitude

A Ambert, les captures se poursuivent et restent faibles. Pas de capture à ce jour au Mayet de Montagne.

Le réseau nous signale...

Chênes

■ Processionnaire du Chêne (*Thaumetopoea processionea*)

OBSERVATIONS

Sur un espace vert de la ville de Chamalières d'importants amas de chenilles velues ont été détectés. Il s'agit dans le cas présent de la **chenille processionnaire du chêne** *Thaumetopoea processionea* L. (Lépidoptère, Thaumetopoeidae). C'est un ravageur spécifique des chênes à feuilles caduques.

IMPACT

Les chenilles sont phytophages et peuvent engendrer des défoliations importantes en début d'été. Cependant leur plus grand désagrément est lié à leur caractère urticant pour les hommes et les animaux (similaire à celui des chenilles processionnaires du pins).

BIOLOGIE

- Hiver

Cet insecte passe l'hiver sous forme d'œufs rassemblés en plaques sur les branches fines de chênes.

- Printemps

Les œufs éclosent tôt au printemps, avant le débourrement des arbres. Les chenilles commencent à s'alimenter avec le développement des feuilles. Leur activité est crépusculaire et nocturne. Les chenilles se déplacent en processions ou en « troupeau ». Pour chaque stade larvaire un nid est tissé plaqué au tronc ou à l'embranchement de deux branches.

- Été

Au dernier stade larvaire les chenilles se nymphosent dans des cocons individuels à l'intérieur du nid communautaire pour donner naissance aux papillons (nocturnes) courant juillet-août. Après accouplement des papillons, les femelles pondent les œufs.

RISQUES POUR LA SANTE :

En cas de contact avec les poils urticants émis par les chenilles des réactions allergiques sont possibles (contact avec des chenilles, des nids de chenilles où passage dans un environnement pollué par des poils relargués par des chenilles perturbées). Ces poils sont invisibles (0,1 à 0,25 mm).

- **Humaine** : Ils peuvent provoquer des troubles graves chez l'homme (œdèmes, accidents oculaires, vertiges,..) nécessitant le recours à un médecin.
- **Animale** : Pour les animaux domestiques touchés (en particulier au niveau de la bouche et des yeux) il est nécessaire de consulter un vétérinaire.



Lemaréchal / Chamalières

Déplacement de chenilles

Dans les secteurs pollués par ces poils les risques d'urtications peuvent se prolonger pendant plus d'un an en particulier si les poils sont conservés dans un environnement sec.



Lemaréchal / Chamalières

Nid de chenilles processionnaires du chêne à la base d'un tronc de chêne

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dérogent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.